

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MERCREDI 08 AVRIL 2026

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS
EN DATE DU 08 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le **MERCREDI 08 AVRIL** à 20H00, le Conseil Municipal d'AIRE-SUR-LA-LYS s'est réuni en la salle des Mariages sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire**, par suite des convocations en date du 26 mars 2026, transmises le 27 mars 2026, et du 02 avril 2026.

ETAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David, BOULET Michel, LERMYTTE François - Maires-Adjointes, Mmes DECRIEM Marie-Christine, FOVET-YOUSFI Fatima-Zahra, SUBTIL Vanessa, DUCROCQ Delphine, BEVE Frédérique, BLONDEL Suzette, MM. COMBE Jacques, DONDAINE Pascal, CATTEZ François, FACON Jean-Noël, HERNOUT Serge, BOULET Guillaume, AZELART Laurent, NOCLAIN Yanick, MM. RYS Didier, BARBIER Florent, Mmes CROWYN Véronique, CHRETIEN Stéphanie.

MEMBRES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Mme ALLAN Patricia a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile.

Mme ROUX Nathalie a donné procuration à Mme WOZNY Florence.

Mme ROSKOSCHNY Cassandra a donné procuration à M. DONDAINE Pascal.

Secrétaire de séance : M. BOULET Michel

Fin de la séance : 21h35

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

2026-04-N° 19

Depuis 1980, une entente intercommunale, regroupant des Villes, Associations, Communautés de Communes et Musées privés, œuvre afin de protéger et valoriser le patrimoine fortifié.

L'association des Espaces Fortifiés des Hauts-de-France propose des actions de développement culturel et patrimonial dans les Hauts-de-France. Riche de son réseau, elle s'intègre dans la dynamique d'attractivité territoriale et recherche des solutions financières et techniques pour l'entretien des murailles, citadelles, châteaux forts, ...

La Ville d'AIRE-SUR-LA-LYS est intégrée, depuis plusieurs années, dans le réseau des espaces fortifiés des Hauts-de-France.

Chaque année, la Ville participe aux événements organisés par l'association notamment les journées des espaces fortifiés en avril, ou encore les conférences « Les Places Fortes Racontées » de novembre à février.

Au sein du réseau régional de mise en valeur du patrimoine fortifié, la Ville d'AIRE-SUR-LA-LYS s'associe au programme de recherche et de développement et joue un rôle important dans l'animation du territoire des Hauts-de-France.

CONSIDERANT QUE l'association des Espaces Fortifiés des Hauts-de-France contribue à la valorisation et l'animation du patrimoine fortifié, il est important que la Ville continue à être un membre adhérent à cette association, afin de profiter pleinement des outils de l'association ;

Compte tenu de ce qui précède,

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur François LERMYTTE - Maire-Adjoint ;

Et après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE :

ARTICLE 1 - DE RENOUVELER l'adhésion au titre de l'année 2026 à l'association des Espaces Fortifiés des Hauts-de-France ;

ARTICLE 2 - D'AUTORISER le paiement de la cotisation de **1.020 €** (mille vingt euros) ;

ETANT PRECISÉ QUE les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2026.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Claude DISSAUX

